



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Birmanie

Question écrite n° 107082

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation au Myanmar. Lors d'un vote partagé, le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé récemment à la demande des États-Unis de mettre la situation au Myanmar à son ordre du jour en raison du danger qu'elle présente pour la sécurité internationale (grave situation humanitaire et des droits de l'homme dans le pays, notamment la détention de 1 100 prisonniers politiques, flux de réfugiés depuis le Myanmar, circulation de drogues, diffusion de maladies). En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position sur cette situation préoccupante.

Texte de la réponse

La situation en Birmanie constitue pour la France et l'ensemble de la Communauté internationale un sujet croissant d'inquiétude. La grave situation humanitaire et des droits de l'homme dans le pays avec, notamment, la détention de prisonniers politiques, le flux de réfugiés, la circulation de drogues, ou encore la diffusion de maladies sont en effet des sources de grave préoccupation. Or de nombreux signes indiquent que les autorités birmanes restent insensibles à tous les appels au dialogue, qu'ils proviennent de la Ligue nationale pour la démocratie ou de la communauté internationale. La junte birmane a décidé de maintenir Mme Aung San Suu Kyi en résidence surveillée en mai 2006. Elle vient de demander au Comité international de la Croix-Rouge de fermer ses cinq bureaux en Birmanie, l'empêchant ainsi d'effectuer son travail d'assistance et de protection en faveur des civils et des détenus. Dans ce contexte, la France considère qu'il est légitime que la communauté internationale se saisisse de ce dossier. La France a donc soutenu l'inscription de la Birmanie à l'ordre du jour du Conseil de sécurité des Nations unies et considère comme pleinement justifié que le Conseil soit appelé à débattre de cette situation et à agir de manière appropriée. Nous continuons à travailler avec l'ensemble de nos partenaires afin que le Conseil apporte une réponse ferme et, si possible, unanime à cette situation. La France reste plus que jamais déterminée à rappeler avec force ses exigences à l'égard des autorités birmanes pour promouvoir un processus réel de réconciliation nationale et de transition démocratique. Elle continuera à agir, en concertation avec ses partenaires au sein des instances compétentes, pour atteindre cet objectif.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107082

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10725

Réponse publiée le : 16 janvier 2007, page 529